

*Les descendants de Sulpice*



**Gilbert Guilbert x Marie Boureau**

**achat d'une rente foncière due sur une maison  
à Levroux par Gilbert  
en date du 8 décembre 1737**

AD 36 - 2E\_1267 - pages 473, 474



Propriétés, mais l'absence d'excuses  
Ces deux derniers documents sont placés  
entre parenthèses de manière à garantir  
l'exactitude des témoignages. Cependant, il  
est à noter que les deux dernières pages  
étaient destinées à la partie finale du rapport.  
Le rapport est divisé en plusieurs sections  
qui traitent de diverses thématiques :  
- Section 1 : Description générale des agressions  
- Section 2 : Description des méthodes utilisées par les auteurs  
- Section 3 : Description des victimes et leur état physique  
- Section 4 : Analyse des causes possibles  
- Section 5 : Conclusion et recommandations

Jourjanez du Bayeux dans un pays  
sous d'ales et y fait gement et  
en plusieurs Epoques leffé de long  
Cours hiver, et l'estorayant le temps  
et temps de yor pour combas, le yor de  
yassond lewong et le yor de yor  
les fies d'rembois yor le yor de  
yor au ame indi le yor jeneud, May  
de la force ave la force des  
michel poitou Maradal de la force  
et foudre que au yor le yor de la force  
de yor Cidras le yor de la force  
de la force yor le yor de la force  
gulber que le yor le yor de la force  
et le yor le yor de la force  
catherine de la force françois quasij  
quasij le yor Michel poitou

Belacour.

Cantelle a la force de la force  
tengt dayz decembre nient yor ~~comme~~  
Pouillante obys eust que la force  
quatre obys ~~et~~ beligauere  
fusinee a force le yor et au force  
Ces forces quatre obys ~~et~~ beligauere  
et force 11. 8. . .